

Païement de la deuxième tranche après le ramadhan

Page 2

Une double peine pour les jeûneurs

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3603 - Lundi 29 juin 2015 - Prix: 10 DA

Il y a 23 ans était assassiné Mohamed Boudiaf



Du combattant au président martyr

Page 4

Quatre ans après les soulèvements arabes

Daech s'infiltré dans les zones de turbulence

Page 3

Pour que la crise de la dette reste dans un seul pays

Par Mohamed Habili

Il semble bien cette fois-ci que les négociations dans le cadre de l'Eurozone sur ce qu'on appelle la crise grecque, et qui pourrait bien être en réalité celle de l'Europe tout entière, soient rompues une bonne fois pour toutes. Dès mardi la Grèce est en cessation de paiement, du moment qu'elle est dans l'incapacité d'honorer le premier remboursement qu'elle doit au FMI et que ni celui-ci ni les 18 autres membres de l'Eurozone n'entendent reporter. Mais il importe de bien comprendre de quoi il retourne réellement dans cette affaire. Ce n'est pas que les créanciers de la Grèce, pour l'essentiel ces mêmes Etats parties prenantes de la négociation, tiennent tant à récupérer leur argent. Ils seraient au contraire disposés à effacer une bonne partie de ce qu'on leur doit, et peut-être même à faire passer toute la dette par pertes et profits, si le gouvernement mené par Alexis Tsipras acceptait seulement de faire ce qui lui est demandé instamment : couper drastiquement dans les dépenses publiques et les retraites, c'est-à-dire appliquer un programme à l'opposé de celui sur lequel il a été élu. Les partenaires de la Grèce, sous la houlette de l'Allemagne (qui n'a guère apprécié qu'on lui rappelle un moment de sa propre histoire, sous un certain angle pas si différent de celui par lequel passe actuellement la Grèce) ne s'en cachent d'ailleurs pas : non seulement ils ne demanderont pas qu'on les rembourse, mais ils sont disposés à faire plus pour la Grèce, pour peu que son gouvernement achève de paupériser son peuple en lui appliquant la thérapie de choc prescrite par eux et dans leur propre intérêt. *Suite en page 3*

Programmes télévisés truffés de scènes de violence et apologie du terrorisme

Hamid Grine rappelle à l'ordre les chaînes privées



Les dérives graves et récurrentes constatées sur les plateaux et programmes de certaines chaînes de télévision privées, notamment les scènes de violence durant le mois de ramadhan, les fatwas en tous genres, menaces de mort de personnalités nationales et apologie du terrorisme, ont fait réagir le département de la Communication. La tutelle prévient que « dans tous les cas elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation ».



Plus > D. R.

Page 2

200 milliards de dinars d'investissement pour le futur port du centre

Talai dévoile le montant de ses projets

Page 4

Après neuf ans d'absence

Souad Massi enchante ses fans à Alger

Page 13

Programmes télé truffés de scènes de violence et apologie du terrorisme

Hamid Grine rappelle à l'ordre les chaînes privées

■ Les dérives graves et récurrentes constatées sur les plateaux et programmes de certaines chaînes de télévision privées, notamment les scènes de violence durant le mois de ramadhan, les fatwas en tous genres, menaces de mort de personnalités nationales et apologie du terrorisme, ont fait réagir le département de la Communication. La tutelle prévient que «dans tous les cas elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation».

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministère de la Communication a décidé de prendre le taureau par les cornes en rappelant à l'ordre les chaînes de télévision privées qui ne se conforment pas aux règles. Le département de Hamid Grine a sommé les responsables de ces chaînes privées à prendre immédiatement des dispositions «rigoureuses» pour expurger des grilles des programmes les expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société algérienne. Dans le cas contraire, le ministère de la Communication a brandi la menace de retrait de l'autorisation. Cinq chaînes de télévision avaient alors été concernées par la recommandation. Il s'agit de Ennahar TV, Echorouk TV, Dzair TV, El DjazairiaTV et Hogar TV, qui ont donné maintes fois des motifs pour les épingler. Le ministère de la Communication relève une orientation contraire aux valeurs de la société dans certains programmes télévisés diffusés durant ce mois de ramadhan, notamment en prime time, tendant d'une manière



condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations. Le département de

Hamid Grine fait allusion directe à la récente sortie médiatique du mofti autoproclamé, Abdelfettah Hamadache qui a

suggéré, sur la chaîne privée Echorouk TV, d'ouvrir une représentation diplomatique de Daech en Algérie. La même

chaîne a diffusé des caméras cachées inspirées des méthodes terroristes de Daech. Certaines chaînes privées se soucient très peu de la qualité des programmes qu'elles présentent aux familles algériennes. Le seul souci est de rafler le maximum de spectateurs. Les services de la tutelle resteront attentifs aux programmes diffusés pour s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures préconisées afin de les corriger, note encore le ministère. La tutelle prévient que «dans tous les cas elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation».

Dans ce cadre, le ministère s'est attelé à porter l'attention des responsables de ces chaînes, tant verbalement que par écrit, sur «la nécessité de s'en tenir scrupuleusement aux exigences de l'exercice de l'activité audiovisuelle dans l'esprit des dispositions de la législation et réglementation algériennes en vigueur en la matière, d'une part, et, d'autre part, celles observées dans les sociétés démocratiques».

L.A.R.

Programme AADL 2001-2002

Païement de la deuxième tranche après le ramadhan

Du nouveau pour les souscripteurs au programme AADL. Selon le ministre de l'Habitat, les citoyens concernés devront s'acquitter de la seconde tranche juste après le mois de ramadhan. «Les souscripteurs 2001-2002 seront convoqués fin juillet ou début août pour payer la deuxième tranche fixée à 5%», a annoncé Abdelmadjid Tebboune, en marge de sa visite du chantier de la Grande mosquée. M. Tebboune a précisé que les souscripteurs recevront leur décision de pré-affectation avant la fin de l'année. Autrement dit, les services de l'AADL commenceront à envoyer les ordres de versement dès le mois de juillet, sans attendre donc les certificats négatifs exigés jusque-là par l'administration. Le ministre de l'Habitat a justifié son geste par le fait que l'administration foncière prend trop de temps pour répondre aux sollicitations des services de l'AADL. «Cela peut prendre jusqu'à 7 mois», argumente le ministre qui ajoute que «cette décision ne signifie pas le laxisme» du ministère de l'Habitat. Selon lui, l'administration poursuivra en justice quiconque «trichera». L'opération se poursuivra pour contrôler les dossiers de l'ensemble des souscripteurs. Dans le cas où le dossier d'un souscripteur est rejeté, sa demande sera gelée et une possibilité de recours lui sera offerte, a indiqué le ministre. Il a rappelé, dans ce sens, les sanctions qu'enquerront les usurpateurs qui ont bénéficié auparavant d'aides de l'Etat : prélèvement

jusqu'à 10% du montant des deux virements et envoi du dossier en justice. Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, pour sa réception dans les délais impartis, soit en septembre 2016.

«Il faut mettre le paquet dans la réalisation de la salle de prière. Si on laisse le chantier éparpillé comme cela, on attendra jusqu'à la fin des délais pour pouvoir voir la mosquée se dessiner», a-t-il dit. Le ministre a également demandé à l'entreprise chinoise chargée de la réalisation (CSCEC) de quasiment doubler son rendement, de 12 000 m³ de béton coulé en un mois actuellement à 20 000 m³ à partir de juillet prochain. Le ministre s'est dit disposé à aider l'entreprise à porter ses effectifs à 3 000 travailleurs, contre près de 2 000 actuellement et 600 il y a quelques mois. «On s'en tient toujours au délai de livraison du projet. Si on peut achever l'essentiel des gros œuvres d'ici à 2015, on pourra consacrer l'année prochaine à la réalisation des travaux complémentaires», a souligné M. Tebboune. Au niveau du minaret, haut de 270 m, dont seulement 12 m ont été réalisés, le ministre a reçu l'engagement des responsables du chantier d'achever, dans un mois, la partie des gros œuvres en béton (40 m), le reste sera réalisé en charpente métallique. Les travaux de construction de Djamaa El-Djazair, dans la commune de El Mohammadia (est d'Alger), ont



connu ces derniers mois «une nouvelle dynamique», s'est réjoui le ministre, précisant que le projet dans sa totalité accuse un retard de 18 mois et que l'entreprise chinoise a été appelée à en combler au moins une partie. En vertu de ce contrat, la firme

chinoise s'est engagée à réaliser le projet en 42 mois (trois ans et demi) contre un financement de plus de 100 milliards de DA (environ 1 milliard d'euros). Meriem Benchaouia

Quatre ans après les soulèvements arabes

Daech s'infiltré dans les zones de turbulence

■ Plus de quatre ans après le début du soulèvement en Tunisie, en décembre 2010, qui s'est ensuite propagé à toute la région, notamment en Egypte et en Libye, la situation ne fait que s'aggraver avec l'intégration d'un nouvel élément qui est «Daech» ou bien ce qui s'autoproclame l'Etat islamique.

Par Nacera Chennafi

Dans le contexte du printemps arabe, la Tunisie semblait connaître le soulèvement le plus pacifique mais de décembre 2010 à juin 2015, le pays s'est davantage affaibli et risque de sombrer dans le phénomène du terrorisme avec l'infiltration de ce qui s'autoproclame Etat islamique (Daech).

L'attaque meurtrière contre un site touristique à Sousse en Tunisie laisse place à des interrogations ; pourquoi les soulèvements arabes aboutissent au terrorisme alors que ses objectifs du moins pour les populations était d'aller vers la démocratie et se débarrasser des dictatures. Même maintenant avec le recul, plusieurs analystes et spécialistes affirment que ce qui est appelé printemps arabe relève d'un agenda pour installer le chaos ou bien le désordre dans la région arabe qui représente beaucoup d'enjeux géopolitiques. Le malheur, c'est que la région sombre dans une violence infinie avec l'avènement d'un nouvel élément qui est «Daech». Cette organisation est née en 2003 en Irak et s'est vu posséder un temps record des moyens colossaux (armes) et technologie. Il s'est infiltré dans plusieurs zones de turbulence comme c'est le cas en Syrie, en Libye et en Tunisie. Il faut dire que le cas de la Tunisie reste intrigant, car ce pays avait choisi après sa révolution du jasmin d'éviter le chemin islamiste. D'ailleurs, en 2011, le mouvement Ennahda commence à se faire reconnaître du grand public, surtout après sa



légalisation officielle le 1^{er} mars 2011. Les premières élections législatives après la révolution, le 23 octobre 2011, ont vu le triomphe de parti islamiste Ennahda remporter 89 sièges sur 217. Le 12 décembre 2011 : Moncef Marzouki (CPR) est élu président de la République par les membres de la Constituante. Mais l'homme n'a pas pu gérer toutes les séquelles du soulèvement tunisien. L'opposant tunisien de gauche, Chokri Belaid a été abattu le 6 février 2012 devant son domicile à Tunis. L'assassinat n'a pas été revendiqué mais les islamistes d'Ennahda ont été visés par certains manifestants. Ils ont attaqué plusieurs locaux du parti dans différentes villes (Sidi Bouzid, Gafsa...). Dans ce contexte, une vague de violence des salafistes radicaux s'est installée en

Tunisie, jusque-là tolérés. Le gouvernement tunisien a changé de discours en qualifiant l'organisation salafiste Ansar Al-Charia (signifiant en arabe «les Partisans de la loi islamique») de «terroriste».

Ce revirement politique intervient après que 16 militaires aient été blessés fin avril par des mines posées à la frontière algérienne et après l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis le 14 septembre 2012 à Tunis : deux attentats attribués aux salafistes. Ce même mouvement menaçait de «guerre» le gouvernement tunisien. L'année dernière, la Tunisie a organisé des élections présidentielles remportées par Bedji Caid Sebssi. Ainsi, les Tunisiens ont décidé de dire non aux islamistes. Mais voilà, le pays connu pour son armée faible, comme l'affirment plusieurs poli-

tologues, se trouve face à l'infiltration de Daech. Selon quelques statistiques, il y a eu quelque 3 000 Tunisiens qui ont rejoint les rangs de Daech en Syrie. Cette organisation est aussi infiltrée en Libye. Un pays qui partage de longues frontières avec la Tunisie et qui a aussi connu un soulèvement populaire en 2011 et quatre ans après, il sombre dans une violence interminable avec la montée de différentes factions, mais ce qui rend les choses plus dur c'est l'infiltration de Daech dans le pays. L'expérience de l'Egypte est différente, ce pays qui a déjà connu le terrorisme dans les années 90 est aujourd'hui face à la gestion de la colère des frères musulmans après la destitution de Mohamed Morsi. De violents affrontements entre partisans et opposants font 16 victimes et au moins 800 blessés. Le plan de transition politique du pays prévoit de rédiger une nouvelle Constitution, qui devra être approuvée aussi par référendum, et estime de futures élections parlementaires début 2014 au plus tôt et une élection présidentielle par la suite remportée par le général Abdelfatah El Sissi. Le pays connaît toujours quelques actions terroristes mais son armée semble maîtriser la situation, une maîtrise que El Sissi a voulu montrer au monde à travers l'attaque aérienne contre les positionnements de Daech en Libye suite à l'exécution de 21 coptes égyptiens. Dans ce contexte de turbulence, l'Algérie est présentée comme un pays stable de la région et se voit renforcer son déploiement militaire au niveau des frontières. N. C.

Coordination entre hôpitaux et implication des polycliniques

Tout pour réduire la surcharge des services des urgences

Des responsables de CHU à Alger ont appelé à la coordination entre les structures hospitalières et à l'implication des polycliniques afin de réduire la surcharge enregistrée dans les services des urgences médicales, notamment après le ftour. Le chef de service des urgences et de la réanimation au CHU Mustapha-Pacha, le P. Amine Salmi a souligné à l'APS la nécessité d'une coordination entre les établissements hospitaliers en matière de gestion des urgences médicales pendant le mois de ramadhan. Le P. Salmi dont le service accueille près de 500 cas par jour, a affirmé que tous les malades sont pris en charge et «aucun cas n'est négligé même s'il n'y a pas assez de lits», rappelant que «la qualité des prestations du service des urgences dépend des conditions de travail». Il a rappelé certaines situations difficiles auxquelles est confronté le corps médical pendant le mois de ramadhan comme la prise en charge des malades chroniques notamment les diabétiques qui tiennent à jeûner, ce qui de toute évidence, leur cause des complications. S'agissant des agressions contre le personnel médical en ce mois de jeûne, le P. Salmi a fait remarquer que ce phénomène a enregistré un léger recul durant la première semaine de ramadhan par rapport à la même période de l'année dernière. Le personnel médical de l'hôpital Zemirli fait l'objet d'agressions quasi-quotidiennes par des citoyens affluant aux urgences médicales et chirurgicales, a assuré le directeur général de l'hô-

pital Mohamed Djemil. M. Djemil a précisé que l'hôpital Zemirli était le seul établissement public de santé de proximité (EPSP) qui prend en charge les urgences médicales et chirurgicales 24h/24h au niveau de la capitale et de la banlieue Est, ajoutant qu'en dépit des prestations dispensées, son personnel est quotidiennement confronté à des agressions notamment par les proches des malades. Cet EPSP qui assure la chirurgie traumatologique accueille en moyenne 300 cas par jour et souvent, précise le même responsable, le malade est accompagné par une dizaine de personnes, ce qui provoque un chahut dans le service et entrave la bonne marche de ce dernier. Le responsable du service des activités sanitaires de l'hôpital, le D. Mourad Ounani a déclaré que bien que disposant de tous les moyens humains, matériels et techniques, cette structure subit les comportements violents de certains citoyens, ce qui entrave son bon fonctionnement, une situation qui n'est pas pour s'améliorer pendant le mois sacré. Le chef de service des urgences médicales au CHU Mohamed-Debaghine (ex-Maillot) le P. Ahmed Ait Slimane a souligné pour sa part la nécessité de renforcer la coordination entre les structures et les établissements sanitaires pour alléger la pression sur les personnels de la santé publique, tout en appelant à la création d'une instance de régulation pour la gestion des urgences médicales qui sera confiée aux services des urgences. Le P. Ait Slimane a insisté

sur la nécessité d'une révision de l'organisation actuelle à travers l'aménagement des urgences en les dotant des moyens techniques et humains nécessaires d'autant que les services des urgences de l'hôpital accueillent quotidiennement près de 400 cas. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait affirmé au début du mois de ramadhan que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux «véritables» urgences et ne doivent, en aucun cas, devenir des centres de consultation «à froid» ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité. Selon le ministère, «80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf, avait annoncé jeudi le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques en cas de petites urgences pour alléger la pression sur le service des urgences des CHU. Le citoyen bénéficiera dans ces polycliniques des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, avait précisé le ministre soulignant la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques.

Slim Y./APS

LA QUESTION DU JOUR

Pour que la crise de la dette reste dans un seul pays

Suite de la page une

L'enjeu, en l'occurrence, ne réside pas dans ce que la Grèce leur doit et qu'ils entendent récupérer, ni dans ce qu'elle doit faire pour être en mesure à terme de les rembourser, mais dans son refus, elle qui ne devrait même pas faire partie du même club qu'eux, d'obtempérer aux ordres qui lui sont donnés. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre pourquoi l'Allemagne et ses consorts tiennent tant à ce que les Grecs mangent de la vache enragée, à ce qu'ils souffrent et régressent. C'est qu'endettés, ou plutôt surendettés, ils le sont tous. L'Allemagne tout autant, et même plus que les autres, si on met de côté la France. Même que si on approche le problème en termes de danger systémique, le seul qui compte en dernière instance, force sera de constater que la dette grecque est la plus légère, la plus bénigne de toutes. Ce qui est bien naturel étant donné le faible poids de son économie comparée à celle de l'Europe dans son ensemble. La Grèce pourrait faire défaut sur toute sa dette sans que le système financier mondial soit menacé d'effondrement. Il en serait tout autrement dans le cas de l'une ou l'autre des grandes économies européennes. Or il faut savoir qu'en dépit du fort endettement de ces pays, jamais les taux d'intérêt auxquels ils empruntent n'ont été aussi bas. Les réformes entreprises par eux dans la foulée de la crise des subprimes n'ont pas inversé la courbe de leur endettement, qui au contraire continue de croître. Dès lors qu'un pays est fortement endetté, le marché logiquement lui applique pour ses emprunts des taux d'intérêt de plus en plus élevés, jusqu'au moment où il se voit dans l'incapacité et de placer sa dette et d'honorer le service de celle-ci. Si la crise grecque était en tout et pour tout la crise d'un seul pays, qui s'appellerait par exemple la Grèce, ses partenaires de l'Eurozone ou bien s'en laverait les mains, cette hypothèse étant d'ailleurs la plus plausible, ou bien l'aideraient à s'en sortir, sans exiger en retour l'impossible, mais ni dans un cas ni dans l'autre ils ne se sentiraient concernés au premier chef. La crise grecque faisant en réalité partie d'une crise plus globale, ils veulent qu'elle plus particulièrement reçoive un traitement qui du moins aura pour effet d'éloigner le spectre d'une hausse brusque et importante du taux d'intérêt pour eux tous.

M. H.

Il y a 23 ans était assassiné Mohamed Boudiaf

Du combattant au président martyr

■ Qui peut oublier le silence qui a suivi les balles ayant mis fin à la vie de Mohamed Boudiaf, les sanglots des femmes algériennes et la tristesse des hommes d'avoir perdu un homme représentant le printemps de l'Algérie. Au lieu d'une floraison, un hiver sombre qui a duré plusieurs années. Le peuple pensait qu'il était l'homme qu'il fallait et que l'Algérie avait de grandes chances sous son règne, sauf que le destin en a décidé autrement...

Par Mohamed Mabkhout

Le 29 juin 1992, une date qui restera gravée dans la mémoire collective du peuple algérien. Un président algérien tué en direct pendant qu'il faisait son discours à Annaba. Un jour qui a endeuillé tout un peuple. Des millions d'Algériens sont descendus dans les rues pour assister aux obsèques mais aussi à l'enterrement d'un espoir. Vu comme le sauveur de l'Algérie d'un calvaire, mais le sauveur lui-même n'a pas échappé au même bourreau. Mohamed Boudiaf, est revenu de son exil pour insuffler une nouvelle ère à tout un pays souffrant d'une crise économique et politique aiguë et sans précédent. Un homme courageux qui n'a pas hésité une seule fois à sacrifier sa vie pour la liberté et la dignité de l'Algérie. Né le 16 janvier 1919 à M'sila, le militant est un homme lettré qui occupa des fonctions dans l'administration française à l'ère coloniale. Les massacres du 8 mai 45 commis par la France colonialiste ont réveillé en Mohamed Boudiaf, comme chez d'autres militants, l'amour profond de l'Algérie libre. Il devint un membre du Parti du peuple algérien (PPA) présidé

par Messali Hadj. Le combattant, avec l'espoir de voir son peuple libéré de la main du tortionnaire, mit tout son potentiel avec d'autres nationalistes à l'instar de Didouche Mourad, Larbi Ben Mhidi, Zighout Youssef et bien d'autres pour organiser la révolution du 1^{er} novembre 1954 et marquer le début de la guerre de Libération nationale. La lutte libératrice dura jusqu'à l'indépendance du pays le 5 juillet 1962. Le militant assoiffé de démocratie entra vite en désaccord avec le premier président de la jeune nation, Ahmed Ben Bella. Il créa son propre parti d'opposition dit «Parti de la révolution socialiste» (PRS) dans la même année. Les aspirations illimitées d'un pays démocratique conjoints à des obstacles et des contraintes ont fait que l'ancien combattant s'est vu dans l'obligation de quitter sa terre natale pour s'installer au Maroc. Après la mort du président Boumediène, il mit un terme à son activité politique et se consacra uniquement à sa vie personnelle et professionnelle dans son pays d'exil, et ceci tout en gardant le cœur débordant d'amour et de peine pour son pays. Lorsque Mohamed Boudiaf a été rappelé en 1992 pour trouver une issue de



Phy/DR

secours à la crise politique et économique dans laquelle l'Algérie se trouvait, l'accueil en Algérie a été un mélange d'enthousiasme, d'espoir, mais pas que... Des balles criminelles et fatales ont été, hélas, à l'attente pour signer la chute d'un grand homme que certains qualifiaient de «dernière chance de

l'Algérie». Dans une haine que le peuple algérien ne sut jamais d'où elle provenait et quelles étaient les origines, à peine trois décades de la joie de l'obtention de l'indépendance, le peuple algérien fut confronté à une montée foudroyante du terrorisme islamique qui n'a épargné personne. Mohamed Boudiaf

qui n'a pas fini en martyr pendant la guerre de Libération contre un ennemi apparent, a payé de son sang après l'indépendance de l'Algérie. Aujourd'hui, et face à un terrorisme intercontinental aveugle, nous ne pouvons que rester solidaire pour dire «NON» à la barbarie au nom de l'Islam. M. M.

200 milliards de dinars d'investissement pour le futur port du centre

Talai dévoile le montant de ses projets

Le futur port commercial de la région centre, prévu entre les villes de Cherchell et de Ténès, nécessite un investissement de près de 200 milliards de DA. Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait aussi être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué le ministre Boudjema Talai. Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en trois étapes dans un délai de dix ans, ne seront pas supportés par l'Etat, précise le ministre qui ajoute que la finalisation des études de réalisation sont toujours en cours. Mais pour financer ce projet, le ministère des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans pour autant recourir au Trésor public. «Concernant le financement des travaux, nous étudions d'autres modes compte tenu du caractère économique de l'activité portuaire largement créatrice de croissance. Mon département ministériel écarte, pour le moment, d'aller vers les financements publics», avance-t-il. M. Talai considère la réalisation de ce port comme une «urgence» pour augmenter les capacités portuaires actuelles de la région centre qui ne seront pas en mesure de faire face à la croissance du trafic prévu à l'horizon 2050. Selon les prévisions du secteur, le volume du trafic dans cette région du pays devrait atteindre, à cet horizon, 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteurs de 20 pieds annuellement contre 30% de ce volume traité actuellement par



Phy/E. Soraya/Al. A.

les ports d'Alger et de Ténès, soit près de 10,5 millions de tonnes actuellement. Le nouveau port du centre, qui devrait s'étendre sur une superficie de plus de 1 000 hectares, sera accompagné d'une zone logistique s'étalant sur 300 hectares pour traiter les activités maritimes. Une fois ce port réalisé, il est prévu de transférer progressivement certaines activités du port d'Alger vers cette nouvelle place portuaire. Interrogé sur la position du gouvernement quant au souhait d'organisations patronales d'ouvrir le marché du transport maritime aux sociétés algériennes privées, M. Talai explique que cette activité pourrait faire l'objet d'une concession à travers un dispositif réglementaire qui régit cette procédure. Mais l'octroi de ces

concessions, ajoute le ministre, est gelé par le gouvernement depuis 2009 dans le cadre de «directives prudentielles» ayant conduit au gel des demandes d'investissement dans ce domaine. «L'octroi des concessions reste toujours gelé et la levée du gel relève des prérogatives du gouvernement et non pas de celles du ministère des Transports», affirme-t-il. Concernant le projet d'extension de la gare maritime du port d'Alger, dont les travaux ont été lancés depuis une année, sa réception est prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2016. La surface de cette gare passera de 8 250 m² à 23 500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers passera de 29 000 m² à 51 000 m². Une partie de ce budget concerne la

réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre. Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on. Interrogé sur l'impact de la chute des cours du pétrole sur les projets du secteur des transports, M. Talai fait savoir que les différents projets ne seront pas affectés à l'exception de ceux des tramways dont les travaux n'ont pas encore été lancés. En outre, précise-t-il, «les acquisitions prévues dans les domaines aérien, ferroviaire, maritime et terrestre se feront conformément au planning», ajoutant que les programmes de réalisation des lignes ferroviaires, qui ont une relation directe avec le développement économique et social du pays, seront plutôt renforcés pour les livrer dans les meilleurs délais. Quant aux projets de tramways dans certaines villes du pays, «le gel ne concerne que les projets dont les études sont toujours en cours», relève M. Talai qui affirme que ces études seront, toutefois, finalisées malgré le gel.

Thinhinene Khouchi/ APS

—Des entreprises nationales signeront des contrats pour plus de 7 milliards de DA—

La production d'engins sur la rampe de lancement

■ Des contrats-programmes seront conclus prochainement entre le ministère des Travaux publics et trois entreprises nationales du secteur de la mécanique pour la livraison de plus de 2 100 unités d'engins et de matériels de travaux publics pour un montant global de plus de 7 milliards de dinars, apprend-on auprès du ministère.

Par Samy T.

Les entreprises concernées sont la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENMTP) et l'Entreprise nationale de production de matériels agricoles trading (PMAT), informe un communiqué du ministère. Les unités qui seront livrées en fonction de ces contrats se composent, entre autres, de véhicules utilitaires de différents types, de camions, auto balayeuses, de chargeurs pellesteuses et de rouleaux compresseurs, détaille le communiqué qui ne précise pas la date de signature des contrats qui incluront également l'Agence de gestion des autoroutes (AGA) relevant du ministère. Ces «contrats programmes» seront suivis de «contrats de marchés d'application» portant sur des livraisons pluriannuelles selon un échéancier répondant «en tant voulu et en qualité» aux besoins du ministère des Travaux publics, selon la même source.



Ils intégreront également les préoccupations de formation, par les trois entreprises concernées, d'agents des directions des travaux publics ainsi que la réparation des engins et matériels en

panne et enfin la mise en place d'un service après-vente. Dans ce cadre, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, s'était réuni jeudi dernier avec les premiers responsables des entre-

prises concernées pour expliquer la démarche du gouvernement visant le soutien à la production nationale et la consommation du produit algérien, selon le communiqué. Le ministre a

souligné que les contrats attendus s'inscrivent dans le cadre de cette démarche qui vise un double objectif, à savoir donner la préférence à la production nationale de qualité mais également renforcer les moyens d'intervention et d'entretien et de maintenance du réseau routier national et local.

S. T.

Après vingt ans d'absence La compagnie aérienne Swiss de retour en Algérie

UNE LIGNE directe et régulière reliant Alger à Genève a été inaugurée samedi par la compagnie aérienne suisse Swiss (ex-Swissair), ont indiqué les responsables de cette compagnie lors d'une conférence de presse animée samedi soir à Alger. Cette compagnie aérienne suisse, née après le rachat d'ex-Swissair par la compagnie allemande Lufthansa, revient en Algérie après vingt ans d'absence, opérera trois vols par semaine sur cette ligne (mardi, jeudi et samedi). Selon le directeur général de Swiss, Lorenzo Stoll, l'un des objectifs du retour de sa compagnie en Algérie est de satisfaire non seulement la demande de la communauté algérienne en Suisse, dont le nombre est assez important, mais aussi celle des Suisses désirant se déplacer en Algérie. «C'est parce que nous avons senti un trou dans nos destinations que nous avons décidé d'ouvrir cette ligne», selon le même responsable qui a précisé que les dirigeants de cette compagnie aérienne ont jugé «très important» d'ouvrir une ligne vers Alger pour être l'une des «passerelles» vers l'Afrique. Présente à cette conférence de presse, l'ambassadrice suisse en Algérie, Muriel Kohen Berset, a estimé que l'inauguration de ce vol allait permettre d'augmenter et de faciliter le flux des communautés entre les deux pays, en particulier les hommes d'affaires. Pour sa part, le président de la Chambre d'industrie algéro-suisse, Allain Rolland, a souligné l'importance des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse, estimant que cette ligne allait contribuer à les promouvoir davantage. Il a également avancé que l'ouverture de cette ligne pourrait encourager le développement du secteur du tourisme en Algérie.

N. H.

En raison de ses bonnes performances financières en 2014

La CNMA triple son capital social

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a augmenté son capital social qui passe désormais à trois milliards de dinars contre un milliard de dinars, à la faveur de la hausse de son chiffre d'affaires en 2014, apprend-on auprès de cet établissement financier. Le chiffre d'affaires global a atteint 11,2 milliards de dinars contre 9,6 milliards de dinars en 2013, soit une progression annuelle de 17%. Ceci lui a permis de se classer à la 4^e place sur le marché national des assurances

avec 10,2% du chiffre d'affaires du secteur en 2014 contre 9,1% en 2013, tout en maintenant sa place de leader dans les assurances agricoles avec une part de 78%. Cette hausse du chiffre d'affaires devrait «entraîner une augmentation des capitaux propres et donc des ressources stables permettant de renforcer la situation financière» de cet établissement chargé des assurances agricoles. La révision à la hausse du capital social lui permettra aussi de financer de nouveaux projets d'investisse-

ment, avance la même source. Par ailleurs, le bénéfice net réalisé a marqué un bond de 291% en 2014 pour atteindre un montant de 476,5 millions de dinars contre 121,7 millions de dinars en 2013. S'agissant des prestations de services liées à l'indemnisation des assurés, la CNMA a enregistré une amélioration de la qualité de ses services à travers notamment une optimisation de la cadence de règlement des sinistres en atteignant un taux de 72%.

Assma.O/APS

Matières premières

Evolution contrastée des cours sur les marchés mondiaux

La semaine s'est terminée sur des chiffres mitigés pour les cours des matières premières, oscillant entre hausse pour le pétrole, les alimentaires et l'or et baisse pour l'argent et les métaux de base. Les prix du pétrole ont fini la semaine en hausse avant un week-end potentiellement décisif pour deux dossiers suivis de très près par le marché, la Grèce et l'Iran.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé la semaine en hausse à 63,26 dollars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 62,65 dollars le vendredi précédent. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août, a fini à 59,63 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 59,27 dollars le vendredi précédent.

Le sucre a tenté un retour la semaine dernière, aidé par une hausse de la transformation de canne à sucre au Brésil en éthanol, tandis que le cacao continue de grimper sur des inquiétudes sur l'offre, et que des attentes d'une meilleure demande ont fait monter le café. Les prix du sucre se sont un peu repris, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en août valait 362,80 dollars vendredi à Londres, contre 346,30 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en octobre valait 12,09 cents, contre 11,67 cents sept jours auparavant. Les tarifs du café ont continué de grimper, soutenus par la baisse des exportations de café vietnamien. Le Vietnam est le deuxième plus gros producteur de café au monde après le Brésil et les producteurs de ce pays ont rete-

nu leurs exportations ces derniers mois afin de faire grimper les prix. Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en septembre valait 1.818 dollars vendredi, contre 1.784 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en septembre valait 136,75 cents, contre 131,90 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont poursuivi leur hausse, grimper à leur plus haut niveau en six mois, alors que les inquiétudes sur l'offre grandissent. A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en septembre valait 2.161 livres sterling, contre 2.155 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en septembre valait 3.274 dollars, contre 3.296 dollars sept jours plus tôt. Pour les matières premières agricoles,

les prix du blé, du maïs et du soja ont bondi à Chicago, face à des précipitations exceptionnelles aux Etats-Unis, où l'on craint que la qualité des cultures en pâtissent. Le boisseau de blé pour septembre, là encore le plus actif, s'est établi à 5,6800 dollars contre 4,9250 dollars à la clôture de vendredi dernier (+15,33%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat le plus actif, a terminé à 4,0200 dollars contre 3,6875 dollars à la fin de la semaine précédente (+9,02%). Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) se sont stabilisés légèrement soutenus par la sortie des chiffres de l'activité manufacturière chinoise encourageants pour la demande malgré une nouvelle contraction.

R.E.

Béjaïa

«L'élan de solidarité ne doit pas être occasionnel»

■ Les actions de solidarité se multiplient à travers la wilaya de Béjaïa. Celles-ci ne doivent pas être occasionnelles, commentent certains. Les démunis ont besoin d'aide et de prise en charge tout le long de l'année.

Par Hocine Cherfa

L'APC de Tizi N'berber a débloqué 200 millions de centimes pour aider les 440 familles recensées. Ces dernières ont reçu et devaient recevoir une aide de 10 000 DA. Pour le moment, 330 familles ont été touchées. S'agissant des couffins, 128 ont été attribués par la DAS, 200 par des bienfaiteurs, en sus des kits alimentaires qui seront acquis par l'APC et d'autres bienfaiteurs.

A Akbou, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a ouvert un restaurant du cœur où il sert plus de 160 repas pas jour et 150 autres à emporter. L'APC a débloqué 8 millions de dinars pour aider 3 500 familles. Elle compte verser des aides financières de l'ordre de 7 000 DA pour chaque famille, en sus des 1 056 couffins qui seront distribués également ces jours-ci. Une liste des démunis a été élaborée et adressée à la Cnas pour vérifier la véracité des



déclarations des bénéficiaires. Une opération de circonscription est également prévue. Une liste d'enfants issus de familles pauvres a été élaborée.

L'opération aura lieu le 27^e jour du ramadhan comme à l'accoutumée. A Adekar, l'APC a reçu 80 kits alimentaires de la part de la DAS où plus de 600 familles nécessiteuses ont été recensées par l'APC. Cette dernière a lancé un appel aux bienfaiteurs afin d'apporter leur aide dans la prise en charge de ces familles.

Dans la daïra de Darguina qui comprend les communes de Taskriout, Aït-Smaïl et Darguina, plus de 1 700 colis alimentaires seront distribués aux démunis. L'opération a déjà été lancée et se poursuit tous les jours. La DAS a accordé 270 couffins, un bienfaiteur connu

dans la wilaya en a octroyé 300 et le reste provient des communes. 400 couffins ont été par acquis par la commune de Taskriout, 365 par celle d'Aït-Smaïl et 370 par Darguina. Un restaurant Rahma pour la rupture du jeûne a été ouvert au niveau de «Lota Ouzemmour», dans la commune Darguina au bord de la RN 09. Il est géré par des bienfaiteurs.

Des personnes issues de milieu précaire, des gens de passage comme les voyageurs y sont accueillis pour un repas chaud avant de reprendre la route. Les automobilistes sont invités une demie heure avant le f'tour à s'y attabler. Plus de 120 plats sont servis quotidiennement.

Certaines personnes dans le besoin, habitant les environs, viennent pour des repas à

emporter. Le service est assuré par des jeunes bénévoles, alors que le financement est pris en charge par les gérants. Des particuliers mettent aussi la main à la poche pour apporter leur aide, chacun selon ses moyens. Dans la commune de Oued-Ghir, le même élan de solidarité est observé. Un veau a été sacrifié par l'association Kafil El-Yatim et des parts de viande ont été distribuées aux orphelins et veuves. 600 couffins ont été distribués et aux pauvres. Une somme estimée à 200 millions de centimes a été débloquée par l'APC pour l'achat de 400 couffins à distribuer à domicile, nous dit le président de l'APC, M. Ramdani. «Des bienfaiteurs ont contribué également financièrement», nous a déclaré le maire.

Hocine Cherfa

Formalités au port d'Annaba

Satisfaction des voyageurs en provenance de Marseille

Des familles algériennes résidant en France, arrivées à Annaba à bord du ferry *El-Djazaïr 2* en provenance de Marseille, étaient visiblement satisfaites de la rapidité du traitement des formalités d'entrée par la police des frontières et les douanes, a-t-on observé. Il n'a pas fallu plus de 70 minutes pour voir le véhicule transportant la dernière famille traverser le couloir vert du port d'Annaba après l'accomplissement des procédures d'entrée et de contrôle.

Selon l'inspecteur des douanes chargé du contrôle, Mohamed-Amine Bordji, les procédures de facilitation et d'organisation,

ajoutées à la mobilisation de tous les agents et à la mise en place d'un couloir vert pour les familles, les personnes âgées et les handicapés, ont permis de traiter rapidement le passage de tous les voyageurs. Au moment de quitter le port avec ses trois enfants, Quarda G., originaire de Tébesa, a qualifié, dans une déclaration à l'APS, le déroulement des procédures de passage d'«agréable surprise» qui met fin aux «lentes infernales des procédures qui durent plus de 8 heures après un voyage en mer de 18 heures». Pour cette voyageuse, l'accueil s'est également «considérablement humani-

sé», tous les fonctionnaires à qui elle a eu affaire s'étant montrés, dit-elle, «souriants, pleins de sollicitude mais aussi très professionnels».

Les 367 voyageurs arrivés avec 182 voitures à bord d'*El Djazaïr 2*, ont pu quitter le port et aller à la rencontre de leurs proches en esquissant un large sourire qui exprime leur satisfaction, a-t-on constaté. Onze liaisons maritimes entre Annaba et Marseille sont programmées pour la période de juin à septembre, dont quatre durant le mois de ramadhan.

Farid O./APS

Constantine

Deux nouvelles sûretés urbaines à Ali-Mendjeli

Deux nouvelles sûretés urbaines destinées à conforter le maillage territorial de la Sûreté nationale seront «très prochainement» opérationnelles à Ali-Mendjeli (Constantine), a indiqué un officier de la sûreté de wilaya. Les travaux de construction de ces deux structures tirent à leur fin, ce qui permet d'envisager leur ouverture avant la fin de l'année en cours, a ajouté le lieu-

tenant Mohamed Zemouli, chargé de la cellule de communication de ce corps constitué, en marge d'une journée de sensibilisation aux dangers des produits stupéfiants organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue (26 juin). Ces deux nouvelles structures étaient devenues nécessaires dans une agglomération qui ne cesse de s'agrandir, sa popula-

tion frôlant aujourd'hui les 300 000 habitants, a encore indiqué le lieutenant Zemouli. Depuis plusieurs semaines, la Sûreté nationale a renforcé sa présence de manière spectaculaire à Ali-Mendjeli, à la grande satisfaction de la population qui se réjouit d'apercevoir des agents en faction sur les carrefours et devant les marchés et les commerces où les voleurs à la tire qui écu-

maient les lieux n'ont plus droit de cité. Plus de 114 kg de kif traité ont été saisis depuis janvier 2015 par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya, a-t-on par ailleurs appris au cours de la manifestation «portes ouvertes», organisée au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue.

N.T./APS

Souk Ahras

Une récolte prévisionnelle de 2 300 quintaux de liège

LA RÉCOLTE de liège attendue au terme de la saison de levée 2015, entamée début juin en cours à travers les forêts de la wilaya de Souk Ahras, devrait atteindre 2 300 quintaux, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Le plus gros de la production sera réalisé dans les forêts de Boumezzrane (commune d'Aïn Zana), Fedj Laâmed (Ouled Driss) et Ouled Moumène, a indiqué le chef du service de la gestion des ressources, Mohamed Zine. Au 25 juin, 400 quintaux ont déjà été récoltés et entreposés, a précisé le même responsable, soulignant que la campagne de levée du liège (ou déliègeage) qui emploie 100 travailleurs recrutés dans les localités concernées, se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Le liège de Souk Ahras, très apprécié à l'échelle internationale, sera vendu aux enchères à des opérateurs de Skikda, Jijel, Annaba et Béjaïa, avant d'être exporté vers l'Europe, notamment le Portugal, l'Espagne, la France et l'Italie, ainsi qu'en Chine, selon la même source. Le chène-liège est productif à partir de l'âge de 35 ans et peut avoir une moyenne de 12 cycles, le cycle prenant entre 10 et 12 ans, a précisé M. Zine. Les forêts de chène-liège s'étendent, dans la wilaya de Souk Ahras, sur 14 331 hectares sur une aire forestière globale de 88 932 hectares, est-il noté.

M.A.

Batna

11 000 foyers à raccorder au réseau de gaz naturel en 2015

PAS MOINS de 10 966 foyers seront raccordés, au cours de l'exercice 2015 dans la wilaya de Batna, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a indiqué samedi le directeur local de la distribution, Nabil Gousmia. Les opérations de mise en gaz prévues dans ce cadre porteront le nombre d'abonnés à ce réseau à 193 579 foyers et feront grimper le taux de raccordement de la wilaya à 70% (68,55% à fin 2014), a ajouté le même responsable. La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Batna a mobilisé 4,94 milliards de dinars pour l'exécution des opérations programmées pour 2015, portant sur la construction de 964 km de lignes électriques et la pose de 284,24 km de conduites de gaz naturel.

R.R.



Aides humanitaires aux réfugiés sahraouis

«Aucun détournement constaté»

■ *Aucun détournement n'a été constaté dans les aides humanitaires fournies aux camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, a affirmé le commissaire européen aux affaires humanitaires, Christos Stylianides, assurant que la Commission européenne a renforcé le système de contrôle en place.*

Par Faten D.

«Aucun détournement de l'aide n'a été constaté depuis que ces mesures (de contrôle notamment) ont été instaurées», a déclaré M. Stylianides, en réponse à des questions de parlementaires. Il a ajouté qu'«en cas d'indices de fraude et/ou d'irrégularité, différentes mesures peuvent être prises rapidement pour remédier au problème, en fonction des besoins». L'UE fournit une aide humanitaire aux camps de réfugiés sahraouis de Tindouf depuis 1993, a-t-il expliqué, ajoutant qu'«en 2003, la Commission européenne a saisi l'Office anti-fraude européen (l'OLAF) à la suite d'allégations de détournement de l'aide. L'OLAF a alors ouvert une enquête, qui a pris fin en 2007 (le rapport n'a été rendu public qu'en 2014)». «Depuis que des allégations de fraude ont été lancées, et comme elle l'a déjà indiqué au Parlement européen en 2008, la Commission européenne a encore renforcé le système de contrôle en place pour les actions mises en œuvre dans les camps de Tindouf et a également pris des mesures préventives et correctives énergiques pour veiller à ce que l'aide parvienne aux bénéficiaires visés et pour éviter tout risque de détournement», a-t-il expliqué. Il a assuré que tous les partenaires qui reçoivent un financement de la Commission «doivent contrôler la chaîne logistique et la distribution» de l'aide et la présence du programme alimentaire mondial (PAM) sur les lieux de distribution «a été accrue». «Le personnel de la Commission (DG de l'Office d'aide humanitaire de la commission européenne, ECHO) présent sur le terrain



effectue chaque mois des visites indépendantes dans les camps et, depuis 2004, la Commission a réalisé 36 audits sur les actions mises en œuvre à Tindouf», a-t-il indiqué. Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, avait mis en garde en janvier dernier la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis. Il avait ajouté que les informations en possession du CRS faisaient état d'«agissements d'individus agissant pour le compte du Maroc au moment où l'Union européenne (UE) n'a jamais établi l'existence de détournement des aides humanitaires dans les camps de

réfugiés sahraouis», appelant la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions».

La contribution de l'Algérie est «inestimable»

La contribution de l'Algérie en matière d'aides humanitaires aux réfugiés sahraouis est «inestimable», a indiqué le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Alger, Hamdi Bukhari. «Nous sommes témoins de cette contribution très considérable de l'Algérie, en termes d'assistance humanitaire à cette population. Cela témoigne de l'engagement de l'Algérie envers les réfugiés»,

a déclaré M. Bukhari à l'APS. Rappelant qu'il s'agit d'un pays d'accueil depuis quarante ans, le représentant du HCR a estimé que la contribution algérienne, démontre une «solidarité active» que «personne n'est en mesure de nier» envers les réfugiés sahraouis. «Nous sommes toujours très reconnaissants envers le gouvernement et le peuple algériens pour leur soutien et leur solidarité avec les réfugiés, en particulier les réfugiés sahraouis», a-t-il souligné. D'autre part, le représentant du HCR a révélé que le Fonds des réserves d'urgence des crises humanitaires de l'ONU sera sollicité afin d'assurer les besoins alimentaires identifiés des réfugiés sahraouis. «Le Programme alimen-

taire mondial (PAM) sollicitera, avec l'appui du HCR, le Fonds des réserves d'urgence des crises humanitaires de l'ONU comme ultime recours pour le financement des besoins alimentaires destinés aux réfugiés sahraouis», a relevé M. Bukhari pour qui la situation de ces réfugiés est «préoccupante» en termes de besoins alimentaires. Il a estimé, à ce propos, que les besoins en matière d'aides humanitaires hors produits alimentaires sont évalués à 33 millions de dollars, précisant que seulement 10 millions de dollars sont disponibles pour l'année 2015. Le représentant du HCR a affirmé, dans ce contexte, que les agences onusiennes «ont redoubler d'effort» en vue de trouver le financement nécessaire aux besoins alimentaires des réfugiés sahraouis. Lors de la journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année, M. Bukhari avait fait état d'une situation «de plus en plus insoutenable» pour les réfugiés sahraouis, appelant la communauté internationale à «continuer d'appuyer la réponse aux besoins de ces réfugiés», rappelle-t-on.

F. D./APS

Mauritanie Le taux de pauvreté en baisse selon le ministre des Affaires économiques

LE MINISTRE des Affaires économiques et du Développement, Sid'Ahmed ould Rais, a déclaré samedi que les dernières enquêtes relatives à la situation des ménages a révélé un recul de la pauvreté de 1,8 point par an entre la période comprise entre 2008 et 2014. En ouvrant un atelier consacré aux résultats de cette enquête, le ministre a précisé que le taux de pauvreté dans le pays a été de 31% en 2014 contre 42% en 2008. Cette enquête, selon ould Rais, a concerné 9 700 ménages issus de toutes les régions du pays suivant les critères scientifiques universellement appréciés. Pour sa part, la directrice des opérations pour la Mauritanie à la Banque mondiale a déclaré que le taux de croissance a atteint en Mauritanie 7%, un chiffre important. Elle a enfin salué les performances de la Mauritanie dans le domaine de la lutte contre la pauvreté qui a diminué, selon elle, de plus de 11% ces dix dernières années

R.M.

Libye

Leon réclame un message d'espoir des groupes rivaux

L'émissaire onusien, Bernardino Leon, a réclamé un message d'espoir de la part des groupes rivaux libyens réunis au Maroc dans l'optique de signer un accord sur un gouvernement d'union, en réponse aux attaques horribles survenues vendredi, dont celle de Sousse en Tunisie. «J'espère que nous pourrions travailler dans les prochains jours pour trouver un accord de paix qui permettra une solution pour la Libye et enverra aussi un message important d'espoir», a déclaré devant la presse M. Leon. «Tous les représentants libyens et ceux de la communauté internationale veulent envoyer un message de solidarité aux quatre pays qui ont souffert», a-t-il ajouté, en référence aux attentats sanglants survenus vendredi en Tunisie, en France, au Koweït et en Somalie. «Ce sont des attaques horribles, et la Libye connaît ce genre d'attaques chaque jour. On doit en terminer avec cette situation, on doit trouver un accord», a encore clamé le diplomate espagnol. En proie au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la

Libye compte deux gouvernements et deux Parlements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli, et l'autre à Tobrouk (Est), reconnu par la communauté internationale. Les forces rivales s'opposent quotidiennement dans plusieurs localités, faisant des centaines de morts depuis juillet 2014. Les délégations des deux Parlements rivaux sont de nouveau rassemblées à Skhirat, une station balnéaire du nord-ouest du Maroc, pour tenter d'arracher un accord sur la base d'un quatrième texte, soumis début juin par l'ONU aux parties. Après une première rencontre jeudi soir, Bernardino Leon s'est de nouveau entretenu vendredi après-midi avec les membres du Congrès général national (CGN, dit Parlement de Tripoli), a constaté un journaliste de l'AFP. Selon le porte-parole de la mission de l'ONU en Libye (Manul), Samir Ghattas, il devait en faire de même en soirée avec ceux du Parlement de Tobrouk, dont certains membres manquent encore à l'appel. Les deux délégations vont présenter – ou continuer de présenter – leurs observa-

tions sur le dernier projet d'accord, a-t-il dit. Les Parlements rivaux ont tous deux adopté, au cours des 15 derniers jours, une version amendée de ce document qui prévoit notamment la formation pour un an d'un gouvernement d'union, avec la désignation d'un Premier ministre. «Nous nous approchons d'une solution».

Le fait que tous les participants aient accepté le quatrième document soumis comme base d'une solution finale est très encourageant», avait estimé jeudi soir Bernardino Leon. Un responsable de la délégation du CGN, Saleh al-Makhzoum, a assuré que sa délégation était consciente de la lourde responsabilité pesant sur ses épaules et émis le souhait de négociations directes, en face à face, avec la délégation de Tobrouk, afin de parvenir à un consensus. Les délégations sont sous la pression de la communauté internationale, inquiète notamment de l'implantation grandissante du groupe Etat islamique en Libye.

R.L./SPS

Attentat-suicide devant une léproserie, cinq morts

■ Au moins cinq personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées quand un homme s'est fait exploser samedi devant une léproserie en périphérie de la grande ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé hier les secours.

L'attentat-suicide a eu lieu vers 17h30 (16H30 GMT) samedi, quand un homme, qui tentait de pénétrer à l'intérieur de la léproserie de Molai, à 4 km environ de Maiduguri, capitale de l'État de Borno, s'est fait exploser devant le bâtiment, selon les secours et un témoin.

«Trois hommes se sont fait déposer par un véhicule de type SUV à proximité de l'hôpital», a rapporté Ibrahim Bulama, un habitant de ce quartier.

«Ils ont observé autour d'eux pendant un moment, ils tentaient visiblement de pénétrer dans l'hôpital, qui était surveillé par des miliciens (...) Tout à coup, les explosifs que transportait l'un d'entre eux se sont déclenchés. Les (deux) autres ont fui dans la confusion», a-t-il poursuivi.

«Cinq personnes ont été tuées et dix autres ont été blessées près de la léproserie de Molai quand un kamikaze s'est fait exploser», a quant à lui déclaré à l'AFP Mohammed Kanar, le coordinateur régional de l'agence nigérienne de secours (NEMA).

«Le kamikaze, qui voulait pénétrer dans l'hôpital, tentait de passer les contrôles de sécurité quand la bombe a été déclenchée», a-t-il également expliqué.

«Nous avons transporté les corps et les blessés à l'hôpital spécialisé» de Maiduguri, a ajouté Kanar.

Danlami Ajaokuta, membre d'une milice d'autodéfense qui épaulé l'armée nigérienne dans la lutte contre le grou-



pe islamiste Boko Haram, a lui aussi confirmé l'attentat de la léproserie de Molai. Selon Ajaokuta, un autre attentat-suicide, mené par deux femmes, a échoué samedi vers 16h30 (15h30 GMT) à Jakarna, un village situé à une quarantaine de km de Maiduguri. Seules les deux kamikazes ont péri.

«Les deux femmes kamikazes sont mortes quand les explosifs de l'une d'entre elles se sont déclenchés prématurément alors qu'elles attendaient le bus sur l'autoroute qui traverse Jakarna», a-t-il expliqué.

«Les habitants de ce village ont entendu une énorme explosion, et quand ils ont accouru ils ont trouvé (le corps de) l'une des kamikazes en morceaux alors que l'autre gisait, le visage face au sol (...), ses explosifs encore intacts», a-t-il poursuivi.

Nucléaire iranien

L'heure des choix a sonné, Zarif rentre pour consultations

La négociation internationale sur le nucléaire iranien est entrée hier dans une phase critique, chaque partie exhortant l'autre à faire de difficiles «choix politiques», le chef de la diplomatie iranienne devant pour sa part rentrer à Téhéran pour consultations.

A deux jours de la date butoir initialement fixée pour parvenir à un accord historique, des «décisions très difficiles vont devoir être prises», a prévenu le chef de la diplomatie britannique Philip Hammond en arrivant hier à Vienne pour le dernier round des négociations. Ces dernières vont cependant se prolonger au-delà de la date du 30 juin, en principe pour quelques jours, afin de parvenir à un «bon accord global», a annoncé une source iranienne, confirmant ce que tous les négociateurs laissaient déjà entendre. «Je l'ai déjà dit plusieurs fois et je le redis aujourd'hui, plutôt pas d'accord qu'un mauvais accord», a-t-il ajouté.

Un peu auparavant, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini avait prévenu que l'heure des choix politiques avait sonné dans cette épuisante négociation, entamée il y a 20 mois, entre Téhéran et les grandes puissances du P5+1 (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne).

«C'est une question de volonté politique. Si toutes les parties font preuve de volonté politique, on y arrivera», avait-elle déclaré à son arrivée. L'heure semble désormais aux consultations. Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif va quitter Vienne pour rentrer à Téhéran hier, ont indiqué des médias officiels iraniens,

assurant que ce retour était prévu. Selon les agences Irna et Isna, Zarif retournera à Vienne «après avoir passé une journée à Téhéran».

Les chefs de la diplomatie du P5+1 (Chine et Russie étant pour le moment représentées par des vice-ministres) devaient se réunir hier en début d'après-midi pour faire le point sur les négociations.

John Kerry et Mohammad Javad Zarif, les deux principaux protagonistes du dossier, en étaient déjà convenus vendredi, avant même d'entamer leurs discussions: il reste «beaucoup» de pain sur la planche pour parvenir à un accord historique sur le nucléaire iranien.

Les grandes puissances veulent s'assurer que l'Iran ne cherchera pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient son économie depuis une décennie.

Mais après de longues années de tensions et 20 mois de discussions acharnées, et malgré la conclusion d'un accord-cadre à Lausanne en avril, les positions apparaissent encore très éloignées sur plusieurs points cruciaux.

Arrivé à Vienne samedi, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a rappelé «au moins trois conditions indispensables» pour sceller un accord.

A savoir une limitation durable des capacités nucléaires iraniennes de recherche et de production, un retour automatique des sanctions en cas de violation des engagements pris et des inspections «rigoureuses» des sites iraniens, «y compris militaires si nécessaire». Or le guide suprême Ali Khamenei,

Un incident similaire était survenu en mars, quand trois femmes kamikazes s'étaient fait exploser à un arrêt de bus dans cette région.

Depuis lors, «les chauffeurs de bus ne s'arrêtent plus pour prendre les femmes qui attendent le long de la route autour de Maiduguri», affirme Ajaokuta.

L'État de Borno est la région la plus durement touchée par l'insurrection islamiste de Boko Haram, qui, avec la répression des forces de sécurité, a fait plus de 15 000 morts depuis 2009.

Une opération armée lancée en février avec l'aide des pays voisins a permis à Nigeria de reprendre possession de la quasi-totalité des localités du nord-est contrôlées par le groupe islamiste. Mais les attentats n'ont pas cessé pour autant.

Au total, selon un décompte de l'AFP, plus de 250 personnes ont été tuées dans ces violences depuis le 29 mai, date de l'investiture du nouveau président nigérian Muhammadu Buhari, qui a fait de la lutte contre Boko Haram une de ses priorités.

qui a la haute main sur le dossier nucléaire, a réitéré en début de semaine son refus de toute inspection des sites militaires, une «ligne rouge» non négociable selon lui.

Khamenei a également déclaré ne pas accepter de «limitations de longue durée» du programme nucléaire, alors que les grandes puissances souhaitent le brider pour au minimum 10 ans.

Zarif a de son côté rappelé la principale exigence iranienne: «La levée de toutes les sanctions».

Téhéran souhaite que les sanctions internationales soient abandonnées dès la mise en œuvre d'un accord, alors que les grandes puissances souhaitent une levée progressive et réversible.

Un accord serait le premier pas d'une possible réconciliation entre la République islamique et les États-Unis, brouillés depuis 35 ans. Il marquerait aussi un retour sur la scène internationale de la République islamique chiite, ce qui effraie les puissances sunnites de la région et Israël.

Un tel accord aurait également un impact sur le marché mondial de l'énergie, en libérant les immenses réserves iraniennes d'hydrocarbures.

«Ne croyez pas que l'Iran a besoin de cet accord», a cependant averti le président du Parlement iranien, le conservateur Ali Larjani, cité par l'agence Irna hier. «Nous accueillons favorablement un accord car c'est dans l'intérêt de tous mais ne croyez pas que nous supporterons plus de pressions (...) N'obligez pas l'Iran à renoncer à la voie des négociations», a-t-il lancé.



Points chauds

Civilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années, Georges W. Bush avait, peu après les attentats du World Trade Center qui avaient défigurés la ville de New York, occasionnant des milliers de morts et traumatisés l'Amérique, évoqué la guerre contre le terrorisme qu'avait initiés les États-Unis, comme une «guerre de civilisation». A cette époque, de nombreuses voix s'élevaient, notamment en France, pour dénoncer cette expression qui leur semblait dangereuse et stigmatisante. Quelques années plus tard, c'était au tour de Nicolas Sarkozy de reprendre les termes du président américain, suscitant immédiatement une vague de contestation de la part de l'opposition accusant alors le président de droite de vouloir diviser les Français et de faire le jeu de l'extrême-droite. Pourtant, aujourd'hui, plus de dix ans après les attentats du 11 septembre, Manuel Valls, Premier ministre socialiste utilise la même rhétorique et l'exacte même expression pour définir l'attitude de son gouvernement à l'égard de la menace terroriste. Interrogé sur les attentats de ce vendredi sanglant, en France et dans le monde, Manuel Valls a assuré qu'un «responsable gouvernemental doit être lucide et faire partager cette lucidité à son peuple: nous vivons sous une menace terroriste majeure» qu'il faudra «combattre dans la durée». Le Premier ministre a rappelé avoir parlé en janvier d'une «guerre» à mener «contre le terrorisme, l'islamisme radical, le jihadisme». Pressé de définir l'islamisme radical, le Chef du gouvernement a répondu: «C'est une volonté de Daech de mettre fin à ce que sont nos valeurs. De s'attaquer à l'Occident? Non, à nos valeurs, qui sont des valeurs universelles». «Nous ne pouvons pas perdre cette guerre parce que c'est au fond une guerre de civilisation. C'est notre société, notre civilisation, nos valeurs que nous défendons», a lancé le Chef du gouvernement. Reste à savoir si la gauche se soulèvera cette fois encore pour dénoncer les propos «stigmatisants» de Manuel Valls qui n'hésite jamais à emprunter des expressions et des attitudes à l'ex-président Nicolas Sarkozy dont beaucoup disent qu'il est le pendant socialiste. Reste à savoir si les Français, eux, estiment que le gouvernement fait assez dans la lutte anti-terroriste alors que le mandat de François Hollande a été jusque-là marqué par de trop nombreux attentats et alors que les électeurs estiment globalement que les autorités n'en font pas assez.

F. M.



Après neuf ans d'absence

Souad Massi enchante ses fans à Alger

Les fans de la chanteuse algérienne Souad Massi ont été gratifiés d'un spectacle musical de haut niveau. Ils étaient nombreux, des femmes et des jeunes, à chanter et danser avec Souad Massi après neuf ans d'absence des salles de spectacles algériennes. Cette soirée organisée samedi soir au théâtre de Verdure Laadi-Flici était une occasion pour l'artiste de chanter des chansons de son dernier album.

Par Abia Selles

Les fans de Souad Massi étaient nombreux samedi soir au théâtre de Verdure Laadi-Flici pour accueillir cette artiste qui s'est absentée neuf ans des salles de spectacles algériennes. L'artiste a profité de cette occasion pour montrer son amour à son pays natal ainsi qu'à ses fans qui l'ont chaleureusement applaudie à la fin du spectacle. Rayonnante comme toujours, Souad Massi est apparue sur scène avec son sourire habituel et son instrument à la main. Elle s'est montrée très heureuse de présenter les titres de son dernier album et repris ses plus grands succès. Absente depuis 2006 des scènes algériennes, Souad Massi a interpré-

té des titres de l'album «*El Mutakallimûn*» (les maîtres du verbe, 2015), composé de textes de grands poètes arabes (de la période antéislamique au XX^e siècle) avec des arrangements modernes mêlant différentes musiques.

Accompagnée de son orchestre (percussions, guitare-basse, guitare électrique, banjo, oud et clavier), Souad Massi, a chanté El-Mutanabbi, Ilia Abou Madhi et autres classiques de la poésie arabe, avec des sonorités allant du rock aux musiques d'Amérique latine, en passant par le flamenco et le châabi.

Ce savant mélange de poèmes de haute volée et de musiques du monde s'est avéré particulièrement efficace, grâce notamment aux musiciens du



l'injustice, ici et à travers le monde», dira Souad Massi en évoquant la Tunisie, frappée vendredi par un sanglant attentat terroriste.

En plus des titres de son dernier album, la chanteuse a également repris les succès de ses précédents opus, des balades dans le pur style de la musique folk, chantées en arabe algérien et qui ont fait la renommée internationale de l'artiste.

Plus réactif à ces chansons accessibles par la langue, le public a été conquis par ces titres mélancoliques, particulièrement par «*Erraoui*» (le conteur) un des premiers succès de la chanteuse, repris en chœur par les spectateurs dans un moment de grande complicité avec l'artiste.

Née en 1972 à Alger, Souad Massi compte parmi les artistes algériens de renommée internationale. Elle a débuté sa carrière durant les années 1990 et a connu la notoriété grâce à son album, «*Erraoui*» en 2001.

A.S.

groupe qui ont rivalisé de virtuosité durant les deux heures du spectacle. Parmi les chansons marquantes de l'album, le poème «*Ila Toghhat El Alaam*» un texte dénonçant la tyrannie, écrit par le grand poète tunisien Abou El Kacem Echabbi (1909-1934) et qui a été présenté avec les rythmes entraînants du reggae. «*Je dédie cette chanson à toutes les victimes du terrorisme et de*

Veillées de ramadhan à Tissemsilt

Une ambiance musicale festive

Le public, venu nombreux au théâtre de plein air de Tissemsilt, a apprécié la soirée musicale de vendredi, placée sous le signe des genres gnawi et raï, animée par des troupes locales dans le cadre de l'animation des soirées du ramadhan.

Les troupes «Béni Meida» et «Berriane Mohammed» ont retenu l'attention du public en le gratifiant de nombreuses chansons dédiées à la glorification du Prophète Mohamed (QSSL), à l'amour de la patrie et aux bienfaits et joies du mois sacré.

Le programme élaboré par la direction de la culture au niveau du théâtre de plein air pour ce mois de ramadhan, comporte des

soirées de musique dans les différents genres artistiques. A l'instar des spectacles de folklore, la musique gnawi, raï, châabi, bedouine, andalouse et moderne est proposée au public.

Une soirée de musique rap est prévue, dans la soirée de dimanche, et sera animée par les groupes «Glaymour» et «Aïssa la star» de Tissemsilt.

La maison de la culture «Mouloud Kacem Naït Belkacem» du chef-lieu de wilaya poursuit, de son côté, l'organisation des «*nuits culturelles et artistiques du ramadhan*» avec des activités mettant à l'honneur le patrimoine culturel local et national, à travers les

genres bédoui, oranais, moderne et le madih. Deux pièces de théâtre sont également programmées dans le cadre de cette manifestation. Il s'agit de «*Majanine Oua laki-ne*» de la coopérative culturelle «Dhiyaa El Khachaba» (Tiarret) et «*Labna*» de la troupe «El Anwar» de Relizane.

Cette manifestation prendra fin avec une soirée, prévue la nuit de Leilat El Qadr (nuit du destin), qui sera marquée par des récita-tions collectives du Saint Livre et des louanges à Dieu. Elle sera animée par l'association religieuse de la mosquée «Abou Bakr Seddik» de Tissemsilt.

F.H.

Théâtre

La pièce «Harmonica» du TR Mascara présentée à Constantine

La générale de la nouvelle pièce du théâtre régional de Mascara, «*Harmonica*», sera donnée, lundi à Constantine, a-t-on appris samedi, de la chargée de la communication de cet établissement culturel.

Cette œuvre, produite en collaboration avec le Commissariat de la manifestation «Constantine, capitale de la cul-

ture arabe 2015», est écrite par le dramaturge Fethi Kafin et mise en scène par Khaled Belhadj.

«*Harmonica*» s'inspire des trois œuvres de l'écrivain Malek Haddad, «*Le Quai aux Fleurs ne répond plus*», «*Je t'offrirai une gazelle*» et «*L'élève et la leçon*», ajoute Fatima Djilali. La pièce est programmée ces lundi et mardi à Constantine, avant une tour-

née dans les wilayas de l'Est et du Centre du pays.

«*Harmonica*», interprétée par une dizaine de comédiens, est la seizième production du théâtre régional de Mascara depuis sa création, quatre pièces pour enfants et douze pour adultes dont deux dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique» et deux

autres montées au titre de la célébration du cinquantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale.

Il est à rappeler que le théâtre régional de Mascara donne des spectacles de haute facture ces dernières années et présente des comédiens compétents.

R.H.

Prévue pour le deux juillet

Gaâda Diwane Béchar en concert à Alger

Le théâtre de Verdure de l'hôtel El Aurassi invite les amoureux de la musique diwan à une soirée artistique de haute facture.

Prévue pour le deux juillet prochain, cette soirée musicale sera animée par le fameux grou-

pe Gaâda Diwane Béchar. Ce rendez-vous artistique sera une occasion pour revisiter le patrimoine gnawi et apprécier ses textes.

Gaâda Diwane Béchar inter-prète lors de cette soirée les plus

belles chansons de son répertoire ainsi que des titres de son dernier album qui a connu beaucoup de succès.

Il est à noter que Gaâda Diwane Béchar a réussi dans un laps de temps à se faire un nom

sur la scène artistique algérienne et maghrébine.

Ses belles soirées et prestations musicales lui ont donné une bonne réputation dans les pays maghrébins.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace Agora de Riadh El-Feth

Jusqu'au 30 juin à 22h : dixième Festival culturel national de la chanson chaâbia.

1^{er} juillet :

Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Salle Ibn Zeydoun

2 juillet : Spectacle musical animé par Gaâda diwan Béchar

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

28 juin : Soirée malouf animée par Mourad Fergani et Leïla Abdelli.

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

4 juillet à 22h30 : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba

Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadine.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

5 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Coup-franc direct



Le changement dans la continuité

Par Mahfoud M.

L'opposition au président de la JSK, Hannachi, durcit son mouvement et resserre l'état sur lui en lui sortant de nouvelles affaires qui ont trait à sa gestion qu'ils jugent «catastrophique». Ainsi, et après les accusations plutôt généralistes, les anciens dirigeants et joueurs passent à l'acte en ressortant des preuves tangibles quant aux accusations qu'ils lancent surtout en ce qui concerne sa gestion. Mais comment cela fait-il que Hannachi gère le club tout en étant dans l'illégalité sans que la LFP ni la FAF ne s'en rendent compte ? En fait, c'est toute les lois qui concernent le professionnalisme qui devraient être revues par les dirigeants de la balle ronde nationale pour trouver un compromis qui puisse rendre un soupçon de crédibilité à ces SSPA qui sont toutes en faillite mais que les présidents ne souhaitent pas lâcher, parce que justement il y a à boire et à manger. Le président Hannachi ne lâchera pas le club tant que les lois lui permettent de rester encore et de profiter du club comme il l'avait ouvertement déclaré lors d'une de ses sorties médiatiques et c'est le club qui en pâtit car il devient un club quelconque, alors qu'il était la fierté des Algériens avec ses nombreux titres africains.

M. M.

Tunisie

Bouedjah quitte l'ES Sahel avec 32 buts

L'attaquant international algérien, Baghdad Bouedjah, transféré à Al-Sadd (division 1 qatarie), a inscrit vendredi soir son 32^e but, toutes compétitions confondues, à l'occasion de son dernier match avec l'ES Sahel (L1 tunisienne) qu'il avait rejointe en 2013 en provenance de l'USM Harrach (L1/Algérie). Bouedjah (23 ans) a permis au club de Soussse de l'emporter face au Stade Malien (1-0), dans le cadre de la première journée (Gr A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF). Lors de sa première saison avec la formation de l'ESS, Bouedjah, formé à l'USM Oran, a terminé meilleur buteur du championnat tunisien avec 14 réalisations, avant de céder ce titre honorifique cette année à l'attaquant du Club Africain Sabeur Khelifa, auteur de 15



buts. Repéré par l'entraîneur de l'USM Harrach, Boualem Charef, Bouedjah a marqué 16 buts durant ses deux saisons passées (2011-2013) à El-Harrach avant d'être transféré à l'ES Sahel. Selon la presse qatarie, l'ES Sahel a officiellement saisi son homologue d'Al-Sadd pour récupérer l'attaquant algérien, à titre de prêt pour six mois. La direction du club qatari n'a pas encore rendu sa réponse.

Athlétisme

Lahoulou décroche les minima pour les championnats du monde

L'athlète algérien Abdelmalik Lahoulou a réussi les minima pour les championnats du monde d'athlétisme, du 22 au 30 août à Pékin (Chine), grâce à son chrono (49.49) vendredi, sur le 400m/haies du meeting de Reims (France). Un objectif atteint au centième de seconde près, car la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait fixé les minima du 400m/haies à 49.50, et le chrono de Lahoulou était de 49.49. La FAA a programmé quatre compétitions pendant le mois de ramadhan en cours au SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), appelées «Journées ramadhanesques». Elles seront l'occasion pour l'élite de l'athlétisme algérien de réussir les minima exigés pour les mondiaux de Pékin.



Beach-volley/Mondial-2015 dames

Défaite de la paire algérienne face au Brésil



La paire algérienne dames de Beach-volley, Meriem Boucheta et Louiza Bayou, a été battue par son homologue brésilienne, Antonelli et Juliana 0-2 (7/21 et 0/21), samedi à Amsterdam pour le compte de la première journée des championnats du monde de Beach-volley.

Versée dans le groupe G en compagnie du Brésil, de l'Allemagne et de l'Île de Vanuatu en Océanie, l'Algérie n'a pu résister face à la paire brésilienne beaucoup plus expérimentée à ce stade de la compétition. Dans l'autre match du groupe G, la paire allemande composée de Labourer et Sud, a battu son homologue de l'Île de Vanuatu en Océanie 2 à 1 (21/17, 19/21, 15/10). La paire algérienne avait décroché sa qualification pour le Mondial-2015, grâce à la 4^e position obtenue, lors du dernier championnat d'Afrique des nations joué en février dernier en Tunisie. Outre l'Algérie, l'Afrique sera représentée au championnat du monde d'Amsterdam par le Maroc (champion d'Afrique), le Nigeria (second) et l'Afrique du Sud (3^e).

Ligue des champions (1^{re} journée - Gr. B)

L'USM Alger surprend l'ES Sétif

L'USM Alger a surpris l'ES Sétif, tenante du titre, samedi soir en la battant au stade du 8-Mai 1945 par deux buts à un (2-1), pour le compte de la 1^{re} journée de la phase de poules (Gr. B) de la Ligue des champions de football.



PH. > D. R.

Par Mahfoud M.

La première période fut quelque peu terne et a vu les deux équipes s'affronter sans se créer de véritables occasions de but, hormis l'incursion de Ferhat à la 25^e qui aurait dû être sanctionnée par un penalty que l'arbitre gambien Bakary Papa Gassama a été le seul à ne pas voir.

Le défenseur sétifien Arroussi a retenu l'attaquant algérien par le maillot à l'entrée de la surface de réparation. Les débats s'animent quelque peu après la pause largement dominés par l'USMA dont le jeu très fluide n'a laissé aucune marge de manœuvre aux hommes de Madoui desservis par la méforme de Djahit, censé construire le jeu de son équipe, et par les approximations d'un milieu de terrain amorphe et sans imagination. Conduites par

un trio Belaili-Beldjilali-Ferhat très complémentaire, soutenu par un Khoudri des grands soirs, les offensives usmistes furent logiquement récompensées par Seguer qui convertit victorieusement d'un heading rageur un centre précis de Ferhat (60'). Loin de fouetter les Sétifiens, cette réalisation les plongea davantage dans le doute, si bien que Khoualed, monté aux avant-postes, réussit à doubler la mise sur une passe de Benmoussa mal renvoyée par la défense (72').

Il faudra attendre la 74^e pour voir l'Entente de Sétif mener sa première attaque placée du match qui aboutira à un tir de Ziaya (sans doute le joueur sétifien qui se démena le plus

sur le terrain) à côté de la cage de Mansouri. La réduction du score par le remplaçant Kourbia, à la suite d'une longue touche de l'autre remplaçant Belameri, déviée de la tête par Meguatli (84'), ne changera pas l'issue du match malgré un forcing sétifien dans les dernières minutes. L'équipe sétifienne qui a donné l'impression de ne pas être encore tout à fait prête au plan physique, devra corriger le tir dès la 2^e journée chez les voisins du MC El Eulma pour ne pas se laisser distancer dans un groupe qui reste malgré tout très ouvert. L'USM Alger, en revanche, s'est déjà installée dans la peau du favori de la poule B.

M. M.

Sassuolo

Le club relance les négociations avec l'Inter pour Taider

La formation italienne de Sassuolo (Serie A de football) a relancé les négociations avec l'Inter Milan pour la levée de l'option d'achat du milieu international algérien Saphir Taider, dont le prêt a pris fin en juin, rapporte samedi le quotidien *La Gazzetta dello Sport*.

Le club lombard a refusé une première offre de Sassuolo pour racheter le contrat de Taider estimée à 5,5 millions d'euros, alors que l'Inter Milan réclame 6 millions d'euros, précise la même source. Par ailleurs, l'équipe turque de Galatasaray est en



train de suivre Taider de près pour remplacer le Brésilien Felipe Melo, souligne la même source. Taider (23 ans) a réussi à s'imposer dans l'ef-

fectif de Sassuolo en devenant une pièce essentielle dans le dispositif de l'entraîneur Eusebio Di Francesco, avec à la clé 3 buts lors de la saison dernière. Le joueur algérien est la propriété de l'Inter Milan qu'il avait rejoint en 2013 en provenance du FC Bologne pour un contrat de quatre saisons.

Avec l'équipe nationale, Taider avait pris part au dernier match face aux Seychelles (4-0) le 13 juin à Blida pour le compte de la 1^{re} journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

MC Oran

La reprise est fixée au 1^{er} juillet

Le MC Oran (L1 de football) reprendra les entraînements en vue de la saison 2015-2016 le mercredi 1^{er} juillet au stade Ahmed-Zabana d'Oran, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club. La reprise sera effectuée sous la houlette de l'entraîneur des gardiens

Karim Saoula qui va diriger la première phase de préparation qui s'étalera jusqu'au 12 juillet avant le retour de l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli qui prendra le relais le 13 juillet. Les coéquipiers de Merbah effectueront leur stage d'intersaison dans la région de Barcelone

(Espagne) du 26 juillet au 6 août avec au menu deux matches amicaux dont un face au nouveau promu en Liga, le Sporting Gijon. Côté recrutement, le club oranais a assuré jusque-là les services de sept joueurs : Moussi (US Chaouia), Ziad (CRB Aïn Fekroun), El Oghi (USM

Bel-Abbès), Aïch (AS Khroub), Bouhaniche (Deportivo Leganes/D3 Espagne), Benyahia (CA Batna) et Aliou Darbo (FC Mosta/division 1 maltaise). L'attaquant libyen Mohamed Zaäbia réintègre, lui, les rangs du MCO après avoir été prêt à Ittihad Tripoli.

Italie

Ghoulam meilleur africain de la Serie A

L'international algérien Faouzi Ghoulam a été élu meilleur footballeur africain du championnat d'Italie saison 2014-2015, selon le sondage annuel organisé par Africa football shop. Le défenseur algérien du Napoli a obtenu 12 491 voix, soit 51% des suffrages devançant l'attaquant international égyptien Mohamed Salah 46%. Le Marocain Omar El Kaddouri (1%) complète le

podium. Les deux autres nominés pour le prix du meilleur joueur africain de la Serie A, Seydou Keita et Khouma Babacar ont obtenu respectivement 29 et 20 voix. «Ghoulam est un digne vainqueur cette saison. Il s'est tranquillement taillé une formidable réputation d'être l'un des défenseurs les plus constants du championnat d'Italie», estime le site spécialisé Africa football shop. Agé

de 24 ans, le latéral droit des Verts est sur les tablettes de plusieurs grosses cylindrées, entre autres Arsenal et le Real Madrid. M.United (Premier League) est lui aussi intéressé par les services du joueur algérien qui avait atterri à Naples en janvier 2014 en provenance de Saint-Etienne. Le coût de l'éventuel transfert de Ghoulam est estimé entre 15 et 20 millions d'euros.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Le corps sans vie d'un homme agressé retrouvé devant son domicile

LE CORPS d'un homme sans vie portant des traces de violence au visage a été découvert avant-hier au village Ait Heniche dans la commune de Frikat (30 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) avons-nous appris auprès de la Protection civile. La victime âgée de 45 ans a été retrouvée peu avant 18h devant son domicile. Sa dépouille a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de Draâ El-Mizan. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes du décès de la victime.

Une personne tuée dans un accident de la route

Une personne a été tuée, avant-hier, dans un accident survenu sur la route reliant Tizi Ouzou à la commune de Souamaâ au lieu-dit Biubhri (30 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, à l'origine de cet accident, le dérapage d'un véhicule léger peu après 15h de l'après-midi du samedi dernier. Le corps de la victime S.M (20 ans) a été déposé par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital d'Azazga. **Hamid M.**

Violations des droits de l'homme perpétrées au Sahara occidental

Le Département d'Etat américain épingle le Maroc

LE DÉPARTEMENT d'Etat américain a épingle le Maroc dans son rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme dans le monde concernant les graves violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine au Sahara occidental. Le rapport publié récemment évoque «les intimidations subies par les militants sahraouis des droits de l'homme qui réclament le droit à l'autodétermination», la persistance des «arrestations arbitraires au mépris de la loi» et «la répression de la liberté d'expression» par les autorités d'occupation marocaines.

Réfutant les informations fournies par le régime marocain quant à l'absence de détenus politiques sahraouis, le Département d'Etat fait état de plus de 60 détenus politiques sahraouis, dont 22 depuis 2010 suite aux événements de Gdeim Izik. La situation des droits de l'homme au Maroc est préoccupante, selon le rapport qui fait ressortir «l'absence de l'indépendance de la magistrature et la persistance des pressions exercées par l'Etat sur les associations des droits de l'homme et la presse». «Bien que se prévalant d'une gouvernance démocratique, la monarchie marocaine continue de s'immiscer dans tout», note le rapport qui relève qu'en matière de droits de l'homme, le Maroc «continue d'exercer sa sempiternelle politique de musellement et de répression des libertés comme ce fut le cas avec l'association marocaine des droits humains». Le Maroc qui rejette les rapports d'associations internationales crédibles telles que Human Rights Watch et Amnesty International, rejette aussi le rap-

port du Département d'Etat américain qui donne un aperçu historique du Sahara occidental depuis l'invasion marocaine en octobre 1975, des développements de la question sahraouie et des efforts onusiens pour trouver une solution au conflit.

Par ailleurs, il convient de rappeler que les Etats membres du comité onusien chargé de la décolonisation avaient appelé, lors d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'ONU du 15 au 25 juin, à l'accélération du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers la tenue, sans délai, d'un référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son avenir. Les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone ont mis en avant la responsabilité de l'ONU dans le règlement du conflit au Sahara occidental. Dès lors que la question du Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation, «il incombe à l'ONU d'assurer la mise en œuvre, en coordination avec l'Union Africaine (UA), des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui consacrent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», ont souligné les représentants de ces huit pays. Les intervenants ont, par ailleurs, exprimé une préoccupation majeure quant aux violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires occupés du Sahara occidental et à l'exploitation illégale de ses ressources naturelles.

Safy T.

LA BAISSSE DES RECETTES PÉTROLIÈRES ANNONCE DES ANNÉES DIFFICILES POUR L'ALGÉRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Canicule entre 40° et 47° jusqu'à la semaine prochaine

Une double peine pour les jeûneurs

■ Le Sahara, moins par la beauté de ses oasis et de ses dunes que par sa chaleur caniculaire, est décidément l'invité d'honneur de la Méditerranée en ce mois du ramadhan. L'Office national de la météorologie (ONM) prévoit un pic pour mercredi avec plus de 47° à l'ombre et 54° sous le soleil.

Par H. Cherfa

Avant des aller-retour au travail au quotidien durant l'été et en plein mois du ramadhan peut s'avérer une pénible épreuve quand on circule sous un soleil de plomb. Les habitants du Nord doivent en tout cas, dans ces circonstances, avoir une pensée pour leur concitoyen du Sud et comprendront assurément la patience des Sudistes et la méchanceté de leur environnement. Après une première semaine du ramadhan plutôt clémente, le soleil semble monter sur ses grands chevaux et offre un climat des plus chauds pour cette année. C'est en tout cas ce qui émane de l'Office national de la météorologie (ONM) qui fait état d'une vague de chaleur caniculaire qui va persister jusqu'au 4 juillet prochain. Selon cette source, l'Algérie subira comme ses pays voisins de la Méditerranée un pic de chaleur «semblable à celui enregistré en 2012» explique l'ONM. Ce bulletin météorologique a pris effet depuis hier avec une hausse du mercure au nord et à l'intérieur du pays. Les températures peuvent atteindre plus de 40° selon la même source. Le Pic est attendu ce mercredi avec une température de plus de 47° à l'ombre et 54° sous le soleil, ajoute la même source. L'ONM prévoit par ailleurs «une hausse des températures maximales entre 37° à 46°, qui affecteront les régions de l'Ouest jusqu'à celles de l'est du pays en pas-

sant par celles du centre du pays».

Le Sahara s'invite au nord durant ramadhan

Cette canicule est loin de tomber un pic pour les jeûneurs qui endurent de longues heures sous les grandes chaleurs. «C'est un climat d'enfer» pour certains tandis que pour d'autres «c'est un moyen de rappeler les affres de l'enfer». Chacun y va avec sa philosophie devant une loi de nature qui s'affiche méchamment pour se venger de ce que les humains eux même ont fait de leur monde, avec la provoca-

tion du réchauffement climatique. Les spécialistes de la santé appellent à la vigilance vu le danger de la canicule sur la santé de certaines catégories à l'exemple des enfants, des femmes enceintes, des personnes âgées, des personnes atteintes de maladies chroniques, diabétiques, hypertendus, cardiaques... Ces personnes sont appelées à prendre leur précaution et à prendre au sérieux les conseils de leur médecin traitant, puisque jeûner dans durant une période caniculaire peut avoir des répercussions dangereuses sur leur santé.

Y.A.

Botulisme à Batna Un cachir impropre à la consommation suspecté

LES RÉSULTATS auxquels est parvenu le laboratoire d'hygiène de la wilaya de Batna, après analyse d'échantillons de cachir à l'origine de la suspicion de cas de botulisme sont «positifs», a indiqué dimanche à l'APS un cadre de la direction de la santé. Abdelhafid Seddouk, chef du service de la prévention, a souligné que ce laboratoire relevant du secteur de la santé a confirmé la présence, dans ce produit, d'un «germe responsable d'une toxo-infection d'origine alimentaire». Il reste, a-t-il toutefois indiqué, que c'est au laboratoire de référence, celui de l'Institut Pasteur en l'occurrence, qu'il appartient de déterminer s'il y a ou non présence de la toxine responsable du botulisme (clostridium botulinum, ndlr). S'agissant des neuf personnes hospitalisées en salle de réanimation au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, le même responsable a fait savoir que leur état demeure «stationnaire», avant d'ajouter que le décès d'une jeune fille de 17 ans, il y a 24 heures près de Barika (Batna), «n'avait rien à voir avec le botulisme car dû à un syndrome dysentérique». La consommation de cachir avarié avait provoqué, en juillet 1998 à Sétif et ses environs, une importante propagation de botulisme qui a causé la mort de 44 personnes et l'hospitalisation de plusieurs dizaines d'autres.

Hani Y.